

# Avis public



Rivière-des-Prairies  
Pointe-aux-Trembles

**Montréal** 

## ENTRÉES EN VIGUEUR

### RÉSOLUTIONS DES PROJETS PARTICULIERS NUMÉROS PP-73 ET PP-74

#### AVIS EST DONNÉ :

QUE lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 1<sup>er</sup> mai 2012, le conseil d'arrondissement a adopté les résolutions suivantes intitulées :

#### PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-73

PROJET PARTICULIER VISANT À PERMETTRE L'ENSEMBLE IMMOBILIER DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX SITUÉS SUR LE CÔTÉ EST DU BOULEVARD RODOLPHE-FORGET ENTRE LE BOULEVARD PERRAS ET L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA ET REMPLAÇANT LA RÉSOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION NUMÉRO PP-14 TELLE QUE MODIFIÉE PAR LA RÉSOLUTION NUMÉRO PP-30

#### PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-74

PROJET PARTICULIER VISANT À AUTORISER L'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT SITUÉ AU 12260, RUE SHERBROOKE EST AUX FINS DES USAGES « VÉHICULES AUTOMOBILES (LOCATION, VENTE) ET VÉHICULES AUTOMOBILES (RÉPARATION, ENTRETIEN) », SUR LE LOT 1 979 489 – DISTRICT DE POINTE-AUX-TREMBLES

Ces résolutions entrent en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance des résolutions au bureau d'arrondissement situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, ainsi qu'aux bureaux Accès Montréal situés au 3445, rue Robert-Chevalier à Pointe-aux-Trembles, et au 8910, boulevard Maurice-Duplessis à Rivière-des-Prairies, aux heures régulières d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Montréal,  
ce 8<sup>e</sup> jour du mois de mai 2012.

Dany Barbeau, avocate  
Directrice du bureau d'arrondissement  
et secrétaire d'arrondissement

Cet avis ainsi que ces résolutions peuvent également être consultés sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : [www.ville.montreal.qc.ca/rdp-pat](http://www.ville.montreal.qc.ca/rdp-pat)